Octobre 2011 - n° 33 DIRECTION ÉTUDES, STATISTIQUES ET PRÉVISIONS

Repères & Analyses
Statistiques

pôle emploi

Les chiffres-clés en juin 2011 :

+ 103 % de projets de recrutement en juin 2011 par rapport à ceux envisagés en décembre 2010

54,2 % des projets annoncés en juin réalisés au 1er semestre 2011

33,9 % des établissements déclarés recruteurs en juin pour l'année 2011

3,9 projets de recrutement en moyenne par établissement recruteur

54,8 % des établissements ont recruté plus que prévu suite à des remplacements imprévus

71,4 % des recruteurs proposent au moins un projet en emploi durable

41,5 % des recruteurs ont au moins un projet qu'ils jugent difficile

L'enquête « Besoins en Main-d'Œuvre - Echo » est réalisée à l'initiative de Pôle Emploi. Elle permet de faire un point en cours d'année sur les intentions de recrutement envisagées par les employeurs en décembre 2010 pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. En outre, ce dernier volet sur les besoins en main-d'œuvre complète les informations recueillies dans l'enquête « BMO complémentaire » relatives aux motifs de recrutement, à la nature des difficultés de recrutement rencontrées ainsi qu'à la qualité de l'emploi proposé (cf. encadré Source et méthode).

Enquête complémentaire « Besoins en Main-d'Œuvre 2011 » : **beaucoup plus** d'embauches **que prévu**

Avec 6 mois de recul par rapport à la précédente interrogation en décembre 2010, les établissements envisagent, en juin 2011, 3 131 500 recrutements pour l'ensemble de l'année 2011, soit plus du double du nombre total de projets initialement prévus. Bénéficiant d'une meilleure visibilité sur leur activité en cours d'année, les établissements se révèlent plus nombreux à recruter (33,9 % d'établissements recruteurs contre 18,0 % précédemment) et déclarent plus de projets en moyenne (3,9 projets par établissement qui recrute contre 3,6 précédemment).

Les recruteurs ont pu concrétiser plus de la moitié de leurs projets au cours du premier semestre et une grande majorité (71,4 % des établissements recruteurs) envisage de proposer au moins un poste sur un contrat de type « emploi durable » (CDI ou CDD de 6 mois ou plus).

La réévaluation à la hausse du nombre de recrutements entre les deux interrogations est principalement due à des remplacements de départs ou absences imprévus (54,8 % des établissements). De manière générale, le départ d'un salarié devient le motif de recrutement le plus fréquemment cité (pour 44,6 % des établissements concernés, contre 31,9 % d'entre eux 6 mois plus tôt) alors qu'il s'agissait de la création de poste en décembre 2010. Enfin, les établissements envisagent moins de difficultés de recrutement pour l'année 2011 (41,5 % de projets jugés difficiles en juin contre 46,2 % en décembre).

Des établissements plus nombreux à recruter, avec plus de projets

Avec 6 mois de recul par rapport à la précédente interrogation en décembre 2010, les établissements envisagent, en juin 2011, 3 131 500 recrutements pour l'ensemble de l'année 2011, soit une progression de 103 % du nombre total de projets. Parmi l'ensemble des projets annoncés, plus de six projets sur dix (62,4 %) proviennent d'établissements ayant déclaré au moins un projet en décembre 2010 (cf. graphique 1). Quant aux établissements qui n'envisageaient pas de recruter 6 mois plus tôt, ils projettent dorénavant de réaliser plus d'un million de recrutements en 2011.

Au sein des établissements recruteurs en décembre, quatre sur cinq (80,9 %) ont recruté ou continuent à l'envisager, alors que parmi les établissements qui ne projetaient aucun recrutement, un sur quatre (23,5 %) a révisé ses besoins.

D'autre part, le nombre moyen de projets de recrutement par établissement recruteur a augmenté. Il s'élève en juin 2011 à 3,9, contre 3,6 en décembre 2010. Il est plus élevé pour les établissements ayant annoncé des projets en décembre 2010 que pour les « nouveaux recruteurs » (5,6 projets contre 2,6).

Graphique 1

Bilan des recrutements par type d'établissement

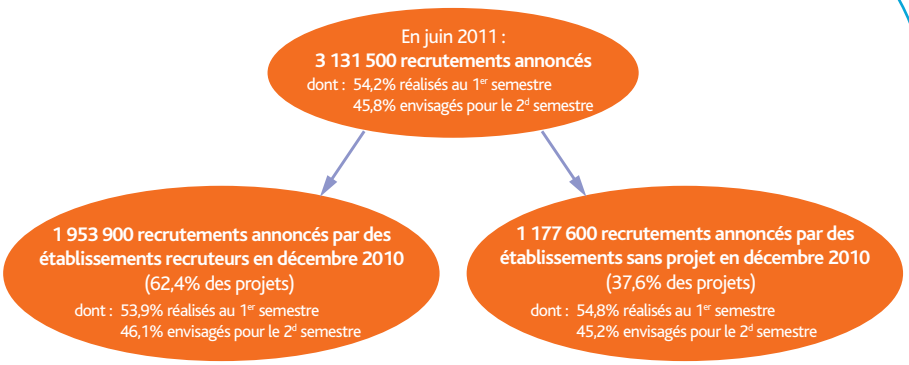

Graphique 2

Part des établissements ayant concrétisé au moins un projet au 1er semestre selon la taille de l'établissement

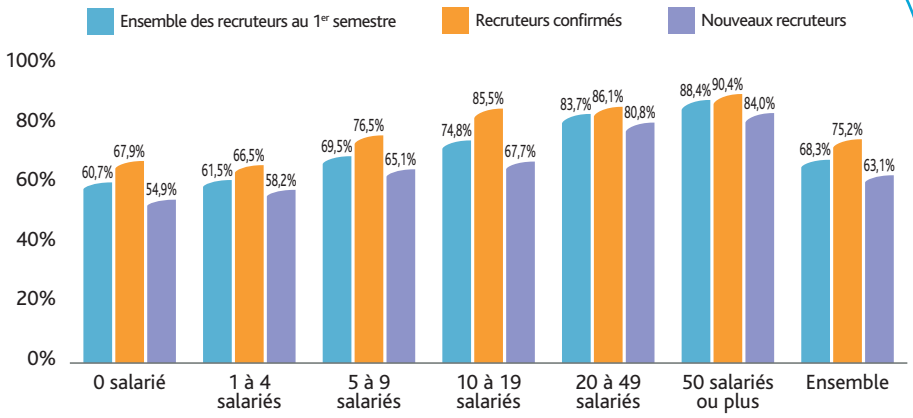

Une majeure partie des projets concrétisés dès le premier semestre

Plus de la moitié (54,2 %) des projets de recrutement annoncés en juin ont été réalisés au cours des six premiers mois de l'année (soit 1 700 000 projets), et ce pour la majeure partie des établissements recruteurs. Ainsi, plus de deux établissements sur trois (68,3 %) déclarent avoir concrétisé au moins un de leurs projets dès le premier semestre et six établissements sur dix (60,6 %) ont encore au moins un projet à concrétiser au cours des six prochains mois. Les établissements identifiés comme recruteurs en fin d'année 2010 qui confirment vouloir recruter six mois après sont aussi les plus nombreux (pour les trois quarts d'entre eux : 75,2 %) à avoir déjà effectué au moins un recrutement (cf. graphique 2). Ils sont plus de 80 % au sein des établissements de plus de 10 salariés et jusqu'à 90,4 % au sein des structures de plus grandes tailles (50 salariés et plus) à avoir concrétisé l'un de leurs projets.

Localement, la tendance nationale se vérifie au niveau des régions puisque plus de trois sur quatre ont été en mesure de concrétiser

Carte

Part des projets de recrutement concrétisés au 1er semestre selon les régions

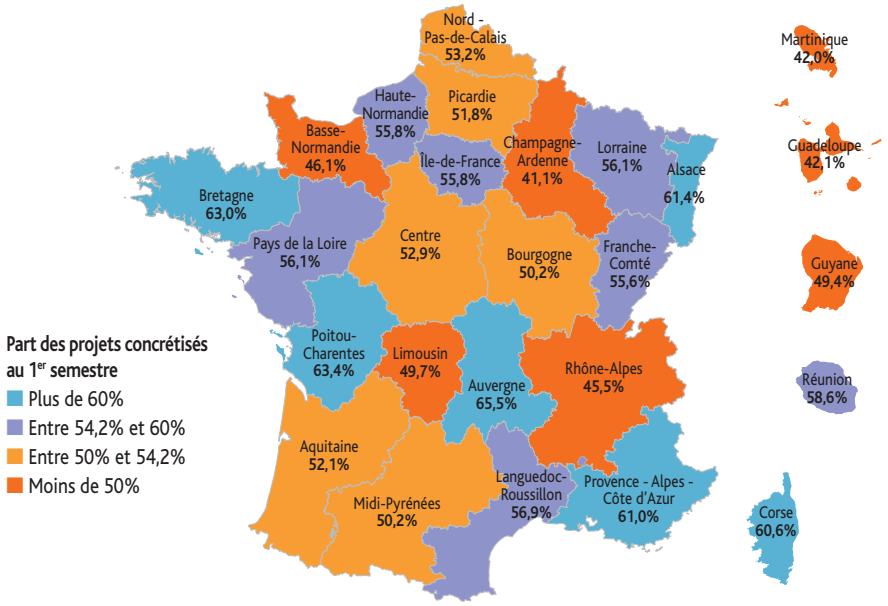

au moins 50 % de leurs projets dès les six premiers mois de l'année (cf. carte). Six régions se démarquent avec un taux de concrétisation au premier semestre dépassant les 60 % : Auvergne (avec 65,5 % de projets concrétisés), Poitou-Charentes (63,4 %), Bretagne (63,0 %), Alsace (61,4 %), PACA (61,0 %) et Corse (60,6 %).

Graphique 3

Part des établissements déclarant au moins un projet selon le motif et la période de recrutement (plusieurs réponses possibles)

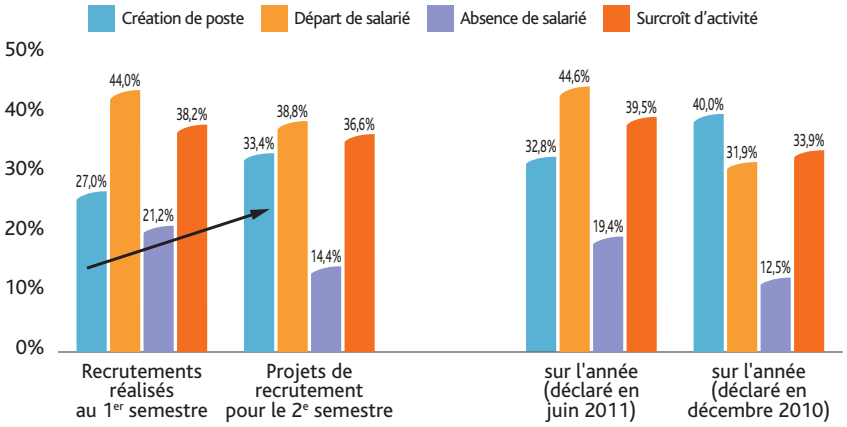

Graphique 4

Les motifs qui ont poussé certains établissements à recruter plus que prévu (plusieurs réponses possibles)

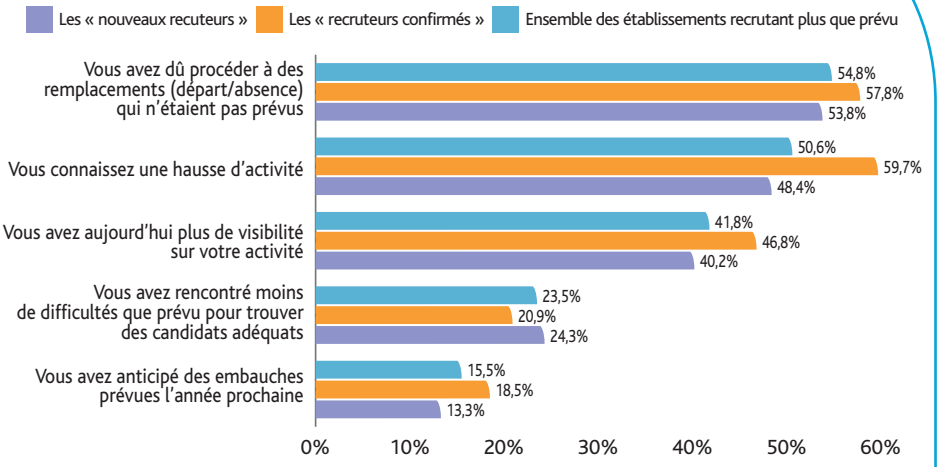

Graphique 5

Part des établissements déclarant recruter selon la nature de l'emploi et la taille de l'établissement (plusieurs réponses possibles)

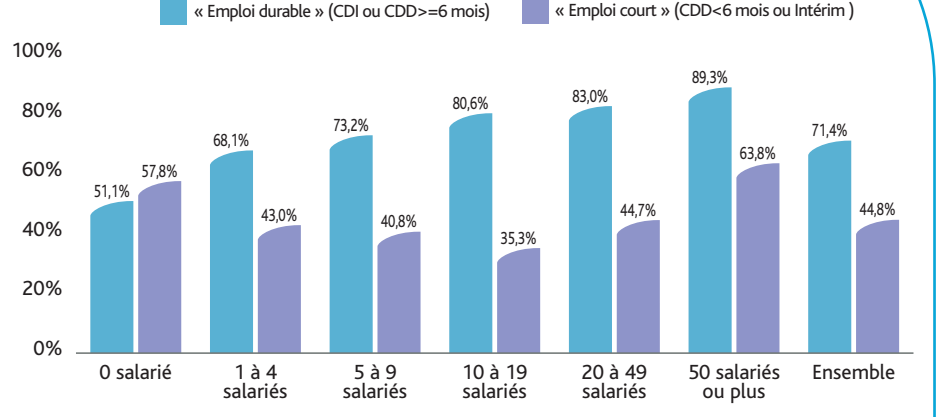

Plus de projets suite à des remplacements imprévus

L'ensemble des établissements qui recrutent affirment le plus souvent le faire suite à un départ de salarié (44,6 % d'entre eux) alors que fin 2010, ils envisageaient, pour 40,0 % d'entre eux, plutôt recruter suite à des créations de poste (cf. graphique 3). Avec six mois de recul, la création de poste est mentionnée comme motif d'embauche par près du tiers des établissements. Le surcroît d'activité est avancé par quatre établissements sur dix (39,5 %). L'absence ponctuelle de salarié est citée quant à elle, par moins d'un établissement sur cinq (19,4 %). En outre, 38,8 % des établissements envisagent de recruter au second semestre suite au départ d'un salarié et 14,4 % suite à l'absence ponctuelle d'un salarié contre respectivement 44,0 % et 21,2 % pour les recrutements du premier semestre, ce qui est logique car ces recrutements sont par nature plus difficiles à anticiper. En revanche, la création de poste concernerait plus d'établissements au deuxième semestre (33,4 %) qu'au premier (27,0 %).

Plus d'un établissement sur quatre a revu ses intentions d'embauche à la hausse, soit en décidant de recruter alors qu'il ne l'envisageait pas 6 mois plus tôt, soit en recrutant plus que prévu. Dans tous les cas, ils sont plus de la moitié à invoquer soit des remplacements qui n'étaient pas prévus (pour 54,8 % d'entre eux), soit une hausse d'activité. Près de six « recruteurs confirmés » sur dix (59,7 %) sont concernés pas ce dernier motif (cf. graphique 4). Le fait d'avoir plus de visibilité sur leur activité en cours d'année est aussi une raison fréquemment citée par les établissements recrutant plus que prévu. Enfin, 23,5 % des établissements recruteurs déclarent avoir finalement rencontré moins de difficultés pour trouver des candidats adéquats et 15,5 % ont anticipé des embauches prévues l'année suivante.

Dans une moindre mesure, certains établissements (5,2 %) ont revu leurs projets d'embauche à la baisse en recrutant moins que prévu ou en décidant de ne plus recruter du tout. Dans ce cas, plus de quatre établissements sur dix déclarent qu'une baisse de leur activité est à l'origine d'une révision à la baisse de leurs besoins en main-d'œuvre. Plus d'un tiers (37,0 %) des établissements qui ne recrutent plus alors qu'ils l'avaient prévu, déclarent qu'ils n'ont plus le budget pour. Ils sont aussi plus d'un sur trois (34,1 %) à manquer encore de visibilité sur leur activité pour maintenir leur choix en matière de recrutements.

Graphique 6

Part des établissements envisageant des difficultés à l'embauche pour au moins un de leurs projets

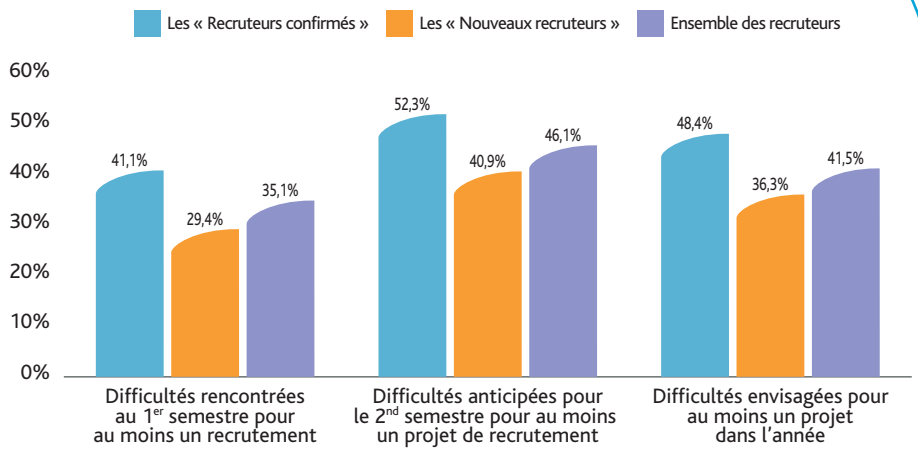

Néanmoins, 34,0 % d'entre eux ont décidé de reporter leurs projets à l'année prochaine alors qu'un tiers des établissements (31,1 %) déclarent avoir renoncé parce qu'ils rencontraient trop de difficultés à trouver le candidat adéquat.

Davantage d'établissements envisagent de recruter en « emploi durable »

La moitié des établissements qui recrutent (50,5 %) envisagent au moins un recrutement sur un poste en CDI et ils sont plus d'un sur quatre (27,8 %) à envisager au moins une embauche en CDD de 6 mois ou plus.

Au total, plus de deux établissements sur trois se disent prêts à embaucher sur au moins un poste de type « emploi durable », en CDI et/ou en CDD de 6 mois ou plus (cf. graphique 5). En parallèle, moins de la moitié des établissements recruteurs (44,8 % d'entre eux) envisagent au moins un recrutement en « emploi court » (CDD de moins de 6 mois ou mission d'intérim) avec des intentions d'embauche se portant pour 41,6 % d'entre eux sur au moins un CDD de moins de 6 mois et pour 6,1 % sur au moins une mission d'intérim. Pour près de six établissements de petites tailles sur dix (57,8 %), au moins un de leurs recrutements porte sur ce type de poste.

À l'inverse, ils sont près de neuf établissements sur dix (89,3 %) au sein des plus grandes structures (50 salariés ou plus) à envisager au moins un recrutement sur « un emploi durable ».

Des recrutements jugés moins difficiles quand ils ont été réalisés

Au mois de juin 2011, 41,5 % des établissements recruteurs déclarent connaître ou envisager des difficultés de recrutement. Ils étaient 46,2 % en décembre 2010 à anticiper des difficultés liées à au moins l'un de leurs recrutements sur l'année à venir (soit une baisse de 4,7 points).

Les établissements du secteur agricole semblent moins exposés aux difficultés de recrutements. Un établissement sur quatre y est confronté, alors qu'ils sont près de six sur dix dans les secteurs de l'industrie et de la construction (respectivement 58,5 % et 58,4 % d'entre eux).

Ces difficultés à l'embauche touchent davantage les « recruteurs confirmés » que les « nouveaux recruteurs » (48,4 % contre 36,3 %).

De manière plus générale, une fois effectués, les recrutements sont jugés moins difficiles que lorsqu'ils n'ont pas encore été effectués (cf. graphique 6). Ainsi, les difficultés se concentrent sur les projets du second semestre, avec 46,1 % des établissements concernés, contre seulement 35,1 % qui ont déclaré rencontrer des difficultés de recrutement au premier semestre.

Sandra GAUMONT
Département Enquêtes

SOURCE ET MÉTHODE

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) mesure chaque année les intentions de recrutements des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, d'emplois à temps partiel ou saisonniers.

Le champ de l'enquête intègre les établissements relevant de l'Assurance chômage, les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions…), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles…), les officiers publics ou ministériels (notaires…). L'enquête ne comprend donc pas les administrations de l'État (ministères, police, justice…) et les entreprises publiques (Banque de France, RATP…). Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste de métiers proposée au secteur d'activité de l'établissement. L'enquête BMO 2011 a été réalisée d'octobre à décembre 2010 dans les 22 régions métropolitaines et les 4 départements d'outre-mer.

Dans le même temps, la partie classique de l'enquête a été enrichie d'un volet complémentaire relatif aux motifs de recrutement, à la nature des difficultés de recrutement rencontrées ainsi qu'aux perspectives d'activité envisagées dans les années à venir. Obtenu sur la base d'une interrogation téléphonique, 20 000 établissements ont répondu à cette enquête.

Six mois plus tard, ces 20 000 établissements ont été réinterrogés par téléphone dans le cadre de l'enquête « BMO écho » afin de faire le point sur les intentions d'embauche annoncées en décembre 2010 et environ 15 000 établissements y ont répondu.

Les réponses obtenues ont fait l'objet d'un redressement sur la base des distributions marginales de plusieurs variables de stratification : la taille d'établissement, le secteur d'activité, la région, le type d'établissement (recruteur ou non, rencontrant des difficultés ou pas) pour être calées sur les 2 376 500 établissements constituant le champ de l'enquête classique.

EN SAVOIR PLUS

- GORCE (Denis), MICHARD (Adeline) « Enquête Besoins en main-d'œuvre : Légère progression des intentions d'embauche pour 2011 », Repères &Analyses, n°21, Avril 2011
- GAUMONT (Sandra) « Enquête Besoins en main-d'œuvre 2011 : Analyse des motifs de recrutement, de leurs difficultés et des perspectives à moyen terme », Repères &Analyses, n°22, Avril 2011

Directeur de la publication : Christian CHARPY
Directeur de la rédaction : Bernard ERNST
Réalisation : PARIMAGE

TBWAICORPORATE – ISSN 2107-4771 - Réf. 10014